GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

DONNEES GENERALES
RSE / CERTIFICATIONS / AGEC / QUALITE

PIERRE HENRY CLEMENTINA FROG VINCO. SNOR.

La politique RSE

La RSE est l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

La norme ISO 26000, standard international, définit le périmètre de la RSE autour de sept thématiques centrales :

1. la gouvernance de l'organisation
2. les droits de l'homme
3. les relations et conditions de travail
4. l'environnement
5. la loyauté des pratiques
6. les questions relatives aux consommateurs
7. les communautés et le développement local.

RSE
Responsabilité Sociétale des Entreprises

La politique RSE du GROUPE PIERRE HENRY

Un engagement en faveur de l'environnement

Le Groupe Pierre Henry est engagé depuis de nombreuses années pour que l'impact de ses activités sur l'environnement soi aussi faible que possible. Le choix de fabriquer l'essentiel de nos produits en tôle facilite le tri et le recyclage en fin de vie de nos produits, l'acier ayant de très bonnes facultés de ce point de vue.

Nos sites de fabrication dans l'Eure, à Damville et Herqueville, sont classés au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; le strict respect des exigences légales et réglementaires a toujours été un préalable à toute autre démarche volontaire.

De la conception à la fin de vie de nos produits, nos choix se portent sur des techniques et des moyens aussi économes en énergie et faiblement émetteurs de rejets que possible.

Nos ambitions en matière sociale

- Développer les talents et encourager une culture de confiance et de réussite
- Assurer à toutes et tous un environnement de travail sain et sécurisé
- Accompagner le développement des compétences de nos collaborateurs pour relever les défis de demain
- Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et lutter contre la discrimination
- Maintenir un dialogue social en garantissant la solidarité et la polyvalence au sein de l'entreprise

Nos ambitions en matière de responsabilité économique

Nous nous mobilisons pour mener une politique de développement durable et nous nous engageons
– tenir compte des préoccupations de nos clients, fournisseurs et salariés : nous sommes convaincu qu'une bonne performance économique à long terme est conditionnée par de bonnes performances sociales et environnementales
– transformer nos opérations quotidiennes
o adapter nos mesures de performances pour intégrer le RSE à nos KPIs
o mesurer nos risques et coûts en tenant compte du RSE
o améliorer les moyens financiers mis à disposition de notre stratégie durable.

NOS ENGAGEMENTS, NOS CONVICTIONS

En ce qui concerne l'impact de l'entreprise dans le domaine sociétal, nous affirmons que l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes tout au long de la vie professionnelle est un droit. A ce titre, un **accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** a été négocié avec les partenaires sociaux.
Des indicateurs de suivi sont définis dans cet accord, avec des objectifs en termes de recrutement externe, promotion interne et de formation.

La santé et la sécurité au travail constituent une priorité. Un salarié est affecté à temps plein pour veiller au bon fonctionnement des dispositifs de protection des personnes et des biens (réseaux incendie, EPI, …). Le CSE (Comité social et économique) est partie prenante de cette démarche.
Des fiches de poste ont été établies pour prendre en compte les aspects « sécurité » des tâches décrites. Dans ce cadre, nous établissons un indicateur du taux de fréquence et du taux de gravité

Les 10 principes du pacte mondial des nations unies constituent le socle de notre **charte des achats responsables**.
Le Groupe Pierre Henry s'engage à traiter avec honnêteté et équité tous ses fournisseurs, quel que soient leur taille et leur domaine d'activité, en respectant lui aussi le principe de la concurrence loyale et ouverte.

De par sa taille, le Groupe Pierre Henry n'est pas dans son devoir de répondre à la loi Sapin II et de mettre un dispositif de lutte anti-corruption en place.
Cependant la montée des risques éthiques englobe un spectre de problématiques de plus en plus étendu et le Groupe a souhaité adopter une **approche proactive** de ces sujets en les intégrants à sa politique RSE, et ce dans une optique de durabilité du modèle d'affaire.
Concernant le **code éthique**, il est de la volonté de la famille Henry d'appliquer une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption.

La démarche de certification des produits

OFFICE EXCELLENCE CERTIFIÉ NF
www.oec-nf.fr

CERTIFIÉ PAR FCBA NF ENVIRONNEMENT
AMEUBLEMENT
www.nf-environnement-ameublement.com

La certification NF Environnement est un outil de reconnaissance de la qualité écologique d'un produit.

Elle garantit la limitation de ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie : de sa fabrication jusqu'à son élimination.

L'éco-label le plus exigeant du marché, basé sur l'ISO 14024

NF OEC concerne à la fois le système d'assurance qualité de l'entreprise (référentiel NF Bureau qui est l'équivalent de l'ISO 9001) mais en plus la conformité du produit.

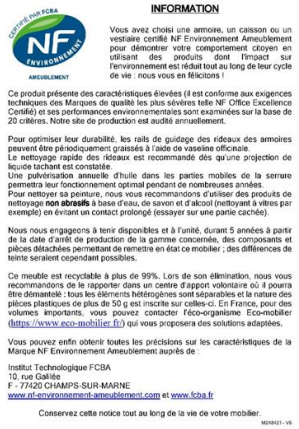

INFORMATION

Vous avez choisi une armoire, un caisson ou un vestiaire certifié NF Environnement Ameublement pour démontrer votre comportement citoyen en utilisant des produits dont l'impact sur l'environnement est réduit tout au long de leur cycle de vie : nous vous en félicitons !

Ce produit présente des caractéristiques élevées (il est conforme aux exigences techniques des Marques de qualité les plus sévères telle NF Office Excellence Certifié) et ses performances environnementales sont examinées sur la base de 20 critères. Notre site de production est audité annuellement.

Pour optimiser leur durabilité, les rails de guidage des rideaux des armoires peuvent être périodiquement graissés à l'aide de vaseline officinale.
Le nettoyage rapide des rideaux est recommandé dès qu'une projection de liquide tachant est constatée.
Une pulvérisation annuelle d'huile dans les parties mobiles de la serrure permettra leur fonctionnement optimal pendant de nombreuses années.
Pour nettoyer sa peinture, nous vous recommandons d'utiliser des produits de nettoyage **non abrasifs** à base d'eau, de savon et d'alcool (nettoyant à vitres par exemple) en évitant un contact prolongé (essayer sur une partie cachée).

Nous nous engageons à tenir disponibles et à l'unité, durant 5 années à partir de la date d'arrêt de production de la gamme concernée, des composants et pièces détachées permettant de remettre en état ce mobilier ; des différences de teinte seraient cependant possibles.

Ce meuble est recyclable à plus de 99%. Lors de son élimination, nous vous recommandons de le rapporter dans un centre d'apport volontaire où il pourra être démantelé : tous les éléments hétérogènes sont séparables et la nature des pièces plastiques de plus de 50 g est inscrite sur celles-ci. En France, pour des volumes importants, vous pouvez contacter l'éco-organisme Eco-mobilier (https://www.eco-mobilier.fr/) qui vous proposera des solutions adaptées.

Vous pouvez enfin obtenir toutes les précisions sur les caractéristiques de la Marque NF Environnement Ameublement auprès de :

Institut Technologique FCBA
10, rue Galilée
F - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
www.nf-environnement-ameublement.com et www.fcba.fr

Conservez cette notice tout au long de la vie de votre mobilier.

https://www.youtube.com/watch?v=KL-vH5NTHxo

https://www.youtube.com/watch?v=JDxcKY5_Egs

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

La démarche de certification des produits

OFFICE EXCELLENCE CERTIFIÉ NF
www.oec-nf.fr

FCBA GS geprüfte Sicherheit

La certification *GS* (*Geprüfte Sicherheit* = "Sécurité testée") garantit la sécurité des produits et la protection de la santé des utilisateurs de ces produits.

CERTIFIÉ PAR FCBA NF ENVIRONNEMENT
AMEUBLEMENT
www.nf-environnement-ameublement.com

Durabilité des performances, Impartialité, Crédit d'image : un engagement au bénéfice des clients !

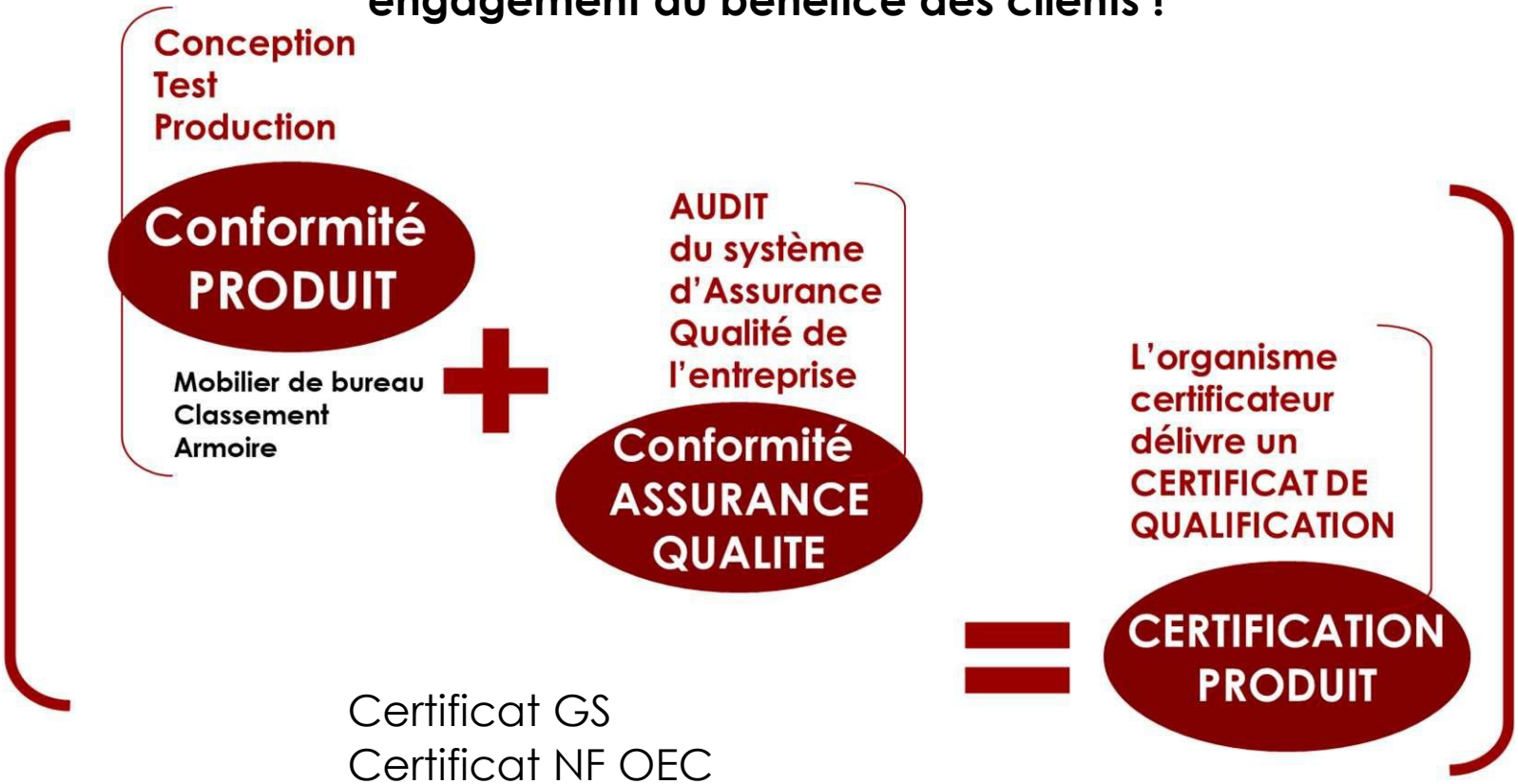

Une notice destinée à l'utilisateur est mise dans chaque produit certifié NF Environnement (entretien, recyclage).

Certificat GS
Certificat NF OEC
Certificat NF Environnement

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

La démarche de certification des produits

OFFICE EXCELLENCE CERTIFIÉ NF
www.oec-nf.fr

Des tests rigoureux
Des avantages concrets

Portes
40.000 cycles
effort < 50N
Avantage client
Durabilité
Facilité de manoeuvre

Structure
Fatigue en rigidité
1000 poussées de 300N
Chute de 100mm
Avantage client
Robustesse
Sécurité

Sécurité
Bords de tôle coupants
Angles agressifs
stabilité
Avantage client
Sécurité renforcée
Réductions accidents du travail

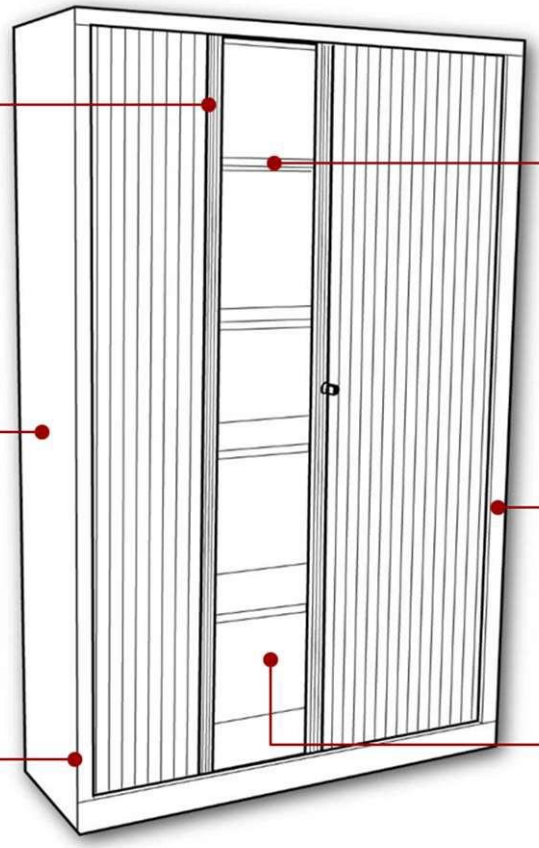

Tablette
Charge de 1,5kg/dm2
Choc sur taquets
Avantage client
Sécurité éprouvée pour une capacité de classement maximale

Finition
Adhérence
Stabilité des teintes
Résistance aux chocs...
Avantage client
Durabilité

Berceaux télescopiques
50 000 cycles
Charge de 40kg
Avantage client
Sécurité
Fiabilité

https://www.youtube.com/watch?v=kU3vocjYLLg

https://www.youtube.com/watch?v=OgpTdCKvoQk

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

La démarche de certification des produits

Cet engagement se traduit à travers notre programme environnemental par la **certification PEFC**, qui atteste de nos approvisionnements en bois provenant de forêts gérées durablement et par la **chaîne de contrôle** sur nos sites de production

La certification de la chaîne de contrôle PEFC assure l'identification des produits bois certifiés PEFC dans les étapes successives de la transformation et de la distribution depuis la forêt jusqu'au consommateur.

L'objectif de la marque PEFC est de reconnaître l'engagement d'une entreprise dans le processus de valorisation des forêts gérées durablement, et de communiquer auprès du consommateur final sur la contribution de l'entreprise au respect de l'environnement.

PEFC™
10-31-3097
Promouvoir la gestion durable de la forêt
pefc-france.org

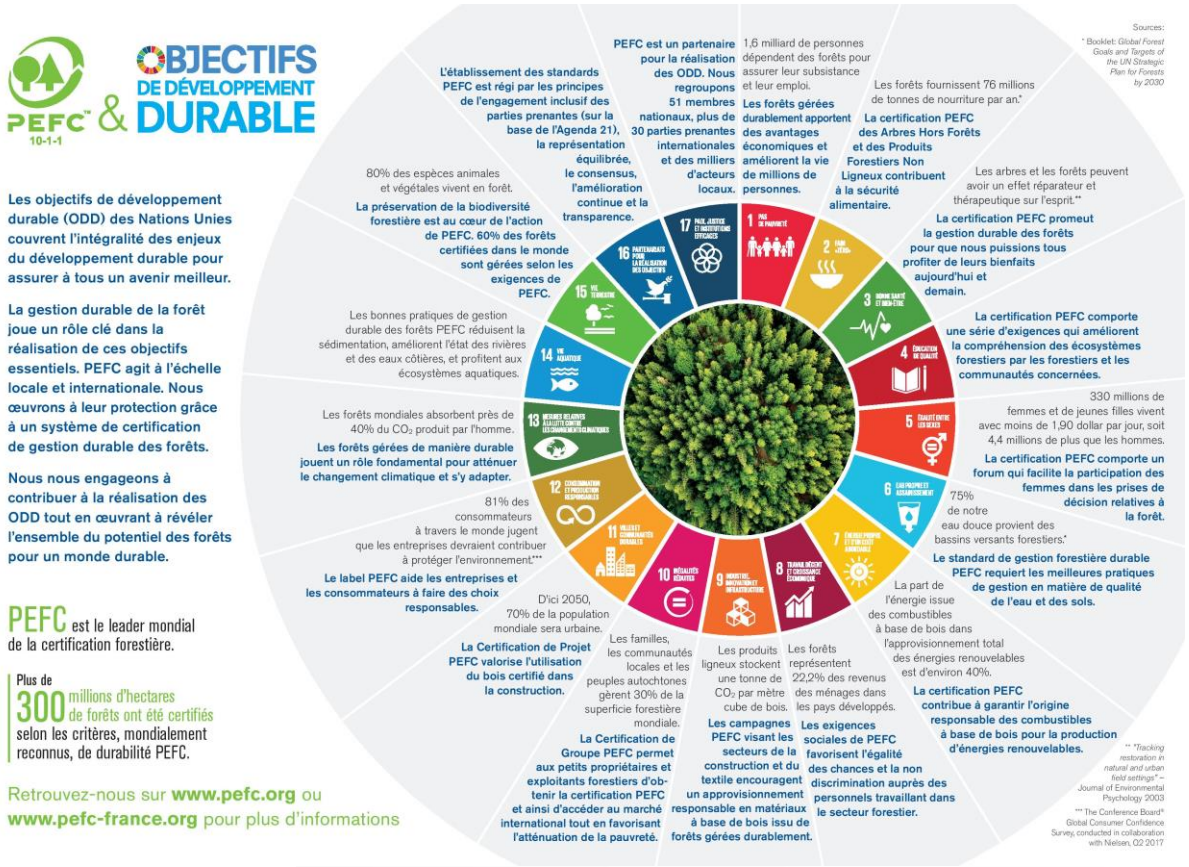

ATTESTATION DE CERTIFICATION
CERTIFICATE OF

CHAINE DE CONTRÔLE PEFC
CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / *Company* : GROUPE PIERRE HENRY *27430 HERQUEVILLE*

N° Chaîne de contrôle : *Chain of Custody N°* FCBA/15-01609

Nom des sites *Sites*	Produits *Products Categories*	Domaine d'application *Scope*	Méthode utilisée *Method*	Origine des matières premières *Raw materials origin*
GROUPE PIERRE HENRY 27430 HERQUEVILLE FCBA/15-01609	08020 - Meubles *Furniture*	Fabricant de meubles *Furniture manufacturer*	Séparation physique *Physical separation*	Certifiée *Certified*
LES ATELIERS DE BRÉSSUIRE 79300 BRESSUIRE FCBA/15-01609A				

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.
The chain of custody of the company specified above is in compliance with the requirements PEFC in force.
Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.
This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody.
* *standards PEFC/FR ST 2002 : 2013 et PEFC/FR ST 2001 :2008 du schéma français de certification forestière 2017-2022, traduction des standards PEFC ST 2002 : 2013 et PEFC ST 2001 :2008 du document technique de PEFC C*

Numéro de Certificat : *Certificate N° :* 00003995
Annule et remplace N° *Cancel and replace :* 00001726
Date d'émission : *Issued :* 22/07/2021
Valable jusqu'au : *Valid until :* 07/02/2026
Nombre de pages / *Pages* : 1

LE DIRECTEUR CERTIFICATION ALAIN HOCQUET

FCBA INSTITUT TECHNOLOGIQUE
Siège Social 10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne Tél. +33 (0)1 72 84 87 84 www.fcba.fr

La démarche de certification des produits

La **certification Origine France Garantie** assure aux consommateurs la traçabilité du produit en donnant une indication de provenance claire et objective.

Le Groupe Pierre Henry a fait certifier OFG ses produits Maison (malles métalliques, classeurs ménagers) **et SOHO** (meubles à portes + tiroirs) qui touchent en 1er lieu le marché domestique et le particulier.
Les produits professionnels sont aussi fabriqués dans nos usines Françaises mais nous n'avons pas engagé cette certification OFG pour la clientèle professionnelle (impact / critère de choix moins fort et provenance connue de nos clients distributeurs)

La loi AGEC : une loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

L'économie d'aujourd'hui se présente comme une économie linéaire : produire, acheter, consommer puis jeter.
La loi AGEC tend à transformer l'économie **linéaire en circulaire** en proposant un schéma ambitieux d'économie circulaire : produire de façon plus responsable avec des **matières premières recyclées**, produire **des biens durables**, **les réparer** lorsque cela est possible, **les recycler** pour pouvoir réutiliser les mêmes matériaux et encourager le réemploi.

L'objectif principal de la loi AGEC est de limiter les déchets et de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat et par conséquent de favoriser l'économie circulaire en faisant la promotion de **deux leviers** : l'utilisation des **ressources naturelles et le recyclage** et le **réemploi des matériaux**.

Avec cette loi, certains produits comme les meubles sont couverts par la **Responsabilité Élargie au Producteur**. L'objectif de cette couverture est de rendre le **producteur responsable du produit**, de sa fabrication à sa fin de vie.
Les entreprises devront donc s'efforcer de proposer des **produits écologiques** en intégrant l'entièreté **du cycle de vie du produit** dans la chaîne de production.

La loi AGEC :

Besoin de se conformer au décret du 9 mars 2021 et la loi AGEC pour les réponses aux marchés publics (complété par le décret du 21 février 2024 qui fixe des trajectoires croissantes sur la période 2024-2030) :

Sur le **mobilier de bureau**, il est demandé à l'État et aux collectivités territoriales d'acheter :

- **20% de produits issus du réemploi ou de la réutilisation** (puis 25% à partir de 2030)
- **15% de produits intégrant des matières recyclées** (puis 20% à partir de 2027 et 25 % à partir de 2030)

Nous répondons aux exigences de la **loi AGEC sur les produits intégrant des matières recyclées**, en détaillant les données dans nos **attestations environnementales** (avec l'explication des **taux de matériaux recyclés / recyclables utilisés pour nos produits**) :

• 37 % de l'acier utilisé est issu du recyclage

• 75 % du panneau mélaminé de nos bureaux est composé de bois recyclé et co-produits.

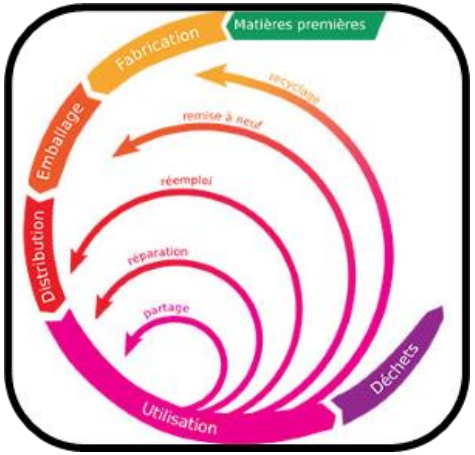

Lien vers la loi AGEC : https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire

Décret n° 2024-134 du 21 février 2024 : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049184670

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

Concernant le Groupe Pierre Henry

Le Groupe Pierre HENRY s'est toujours engagé pour que l'impact de ses activités sur l'environnement soit aussi faible que possible.
Avec un choix de matériaux issus du recyclage autant que possible et une attention constante pour faciliter le tri et recycler les produits en fin de vie.
Notre Groupe se place aussi en protecteur de l'environnement dans ses investissements machines en apportant une attention particulière à la baisse de consommation d'énergie.
Le Groupe Pierre HENRY s'est engagé très tôt dans la démarche de certification NF Environnement pour la majorité de ses produits.

LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

Lien vers le site Groupe Pierre Henry
Nos convictions - Groupe Pierre Henry
Nos missions - Groupe Pierre Henry

Le décret et la catégorie qui nous concernent :

ANNEXE

LISTE DES CATÉGORIES DE PRODUITS POUR LESQUELS SONT FIXÉES DES PROPORTIONS MINIMALES DE MONTANT ANNUEL D'ACQUISITION DE BIENS ISSUS DU RÉEMPLOI OU DE LA RÉUTILISATION OU COMPORTANT DES MATIÈRES RECYCLÉES

Les proportions minimales indiquées sont à respecter par ligne du tableau ci-dessous.

Ligne	Catégories de produits	% issu du réemploi ou de la réutilisation 2024	% intégrant des matières recyclées 2024	% issu du réemploi ou de la réutilisation 2027	% intégrant des matières recyclées 2027	% issu du réemploi ou de la réutilisation 2030	% intégrant des matières recyclées 2030
9	Mobilier et aménagement d'intérieur	20	15	20	20	25	25

Tables, bureaux, chaises, armoires, caissons, casiers, commodes, bibliothèques

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

Les Taux recyclés des produits du Groupe Pierre Henry

ATTESTATION ENVIRONNEMENTALE, CONCEPTION ET VIE DES PRODUITS

GROUPE PIERRE HENRY (VINCO) certifie **être pleinement conscient de la dimension environnementale** à **prendre en compte dans la fabrication de ses produits** et met tout en œuvre afin d'adopter une politique de développement durable.

Les produits sont conçus, usinés et assemblés en France par le GPH en recherchant les meilleures performances techniques pour une consommation de matière première aussi faible que possible, sans dégradation de la qualité. Le GPH met un point d'honneur à conceptualiser ses produits en se préoccupant de l'impact sur l'environnement. **Le but est d'essayer de constamment améliorer le taux de recyclage global ainsi que le taux de matériaux recyclés** de ces produits :

Famille de produits	Poids total net	Répartition du poids	Taux de recyclage global	Taux de matériaux recyclés
Classeur 4 tiroirs	40,36 kg	39,11 kg d'acier 0.21 kg de matières plastiques 1,04 kg poudre époxy	99,48 %	35,86%
Armoire Haute à Rideaux Généric Dimensions : H198 x L120 x P43cm	76,57 kg	66,89 kg d'acier 7,66 kg de rideaux PVC 1,75 kg poudre époxy 0,27 kg autres	89.64%	32,32%
Armoire Haute à Rideaux Etic Dimensions : H198 x L120 x P43cm	75,57 kg	66,61 kg d'acier 6,91 kg de rideaux PP 1,75 kg poudre époxy 0,30 kg autres	99,60%	32,61%
Vestiaire Monobloc Multi-casiers 1 colonnes de 2 casiers superposés Dimensions: H180 x L 30 x P50 cm	24,66 kg	23.64 kg d'acier 0,12 kg plastique 0.80 kg poudre époxy 0,10 kg autres	99.11%	35.47 %
Vestiaire pour industrie propre 1 porte Dimensions : H180 x L30 x P50 cm	23,75 kg	22,76 kg d'acier 0,10 kg plastique 0,79 kg poudre époxy 0,10 kg autres	99.16 %	35.46%
Vestiaire Monobloc de bureau Dimensions : H198 x L30 X P50	25,68 kg	24,63 kg d'acier 0,08 kg plastique 0,50 kg poudre époxy 0,47 kg autres	97,86%	35,49%
Caisson mobile Modèle 3 tiroirs sans coiffe	21,46 kg	20,48 kg d'acier 0,70 kg poudre époxy 0,28 kg autres	98,70%	35,31%

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

Produits / composants issus du réemploi, de la réutilisation ou du reconditionnement

Le Groupe Pierre Henry reprend les produits retournés par les clients (exemple : erreur de commande / convenance personnelle) ou/et objets de litiges (avaries transport ou dépôt, par exemple), de même que certains de nos produits en fin de vie lors de nouvelles livraisons chez les clients utilisateurs.

Dans le cadre de notre **process des reprises / retours** (système de NRA : Numéro de Retour Autorisé), tous les produits qui sont retournés sur nos sites de fabrication sont contrôlés. Une fois ce contrôle qualité établi, **tous les produits finis ou composants sont triés par matériau et destinés au réemploi**. Ils sont reconditionnés et reversés dans le stock (si produit fini en état neuf), ou sur les chaînes de fabrication pour tous les composants (exemples : rideaux PP, tablettes métalliques, lames terminales, rails, serrures, accessoires pour les armoires à rideaux & glissières, serrures, accessoires pour les caissons & composants métalliques et plateaux pour les bureaux).

Cette action favorisant la réutilisation des matériaux est une pratique du Groupe depuis plus de 15 ans et est désormais formalisée par une procédure qualité.
Des emballages + palettes bois sont aussi récupérés auprès des plateformes de nos transporteurs / prestataires afin d'être réinjectées dans le circuit. Par ailleurs, nous participons activement (**collecte et versement de 728 K€ à ECOMAISON en 2023**), via cet éco-organisme, au **financement de solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, en leur offrant une 2ème vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie**.

2022	Nombre total recyclé
Armoires	**644**
Vestiaires	**212**
Caissons	**132**
Bureaux	**580**
Fichiers	**3**
Clapets	**13**
TOTAL	**1 584**

2023	Nombre total recyclé
Armoires	**417**
Vestiaires	**140**
Caissons	**157**
Bureaux	**1 194**
Fichiers	**13**
Clapets	**4**
TOTAL	**1 925**

Produits / composants issus du réemploi, de la réutilisation ou du reconditionnement

Dans le cadre de notre politique de recyclage, vous trouverez ci-contre en tonnes les différentes matières premières que nous avons remis aux filières en charge du recyclage, au cours des années 2022 et 2023.
Nous l'avons catégorisé « recyclage ultime »

Matériaux (en tonnes) 2022	Herqueville	Damville	Noyon	Bressuire	TOTAL
Acier	862,29	584,26	71,54		**1518**
PEBD (film étirable)	26,33	4,26	0,3	1	**32**
PVC	2,68				**3**
Poudre peinture	45,34	30,28			**76**
Carton	42,48	22,5	10,31	4,88	**80**
Bois	131,78		12,88		**145**

Matériaux (en tonnes) 2023	Herqueville	Damville	Noyon	Bressuire	TOTAL
Acier	771,68	446,24	80,04		**1298**
PEBD (film étirable)	11,88	2,88	0	0	**15**
PVC	3,38				**3**
Poudre peinture	14,64	14,48			**29**
Carton	38,42	25,88	7,81	5,62	**78**
Bois	110,1		10,62		**121**

*Sur le site de Bressuire, les chutes de bois sont utilisées comme source d'énergie pour chauffer l'usine.

Vous trouverez nos différentes attestations de démarche environnementale pour chaque gamme de produit :

Les armoires à rideaux

Gamme Généric :

https://www.vinco.com/docs/files/attestation%20environnement%20Armoires%20a%20rideaux%20GENERIC%20%202023.pdf

Gamme Etic :

https://www.vinco.com/docs/files/attestation%20environnement%20Armoires%20a%20rideaux%20ETIC%202023.pdf

<u>Pour exemple :</u>
Armoire ETIC taux de recyclage de **99,6%** et taux de matériaux recyclés de **32,6 %**

Les bureaux

Gamme Corial :

https://www.vinco.com/docs/files/attestation%20demarche%20environnementale%20bureau%20Corial%202023.pdf

Gamme Evidence :

https://www.vinco.com/docs/files/attestation%20demarche%20environnementale%20bureau%20Evidence%202023.pdf

<u>Pour exemple :</u>
Bureaux Evidence taux de matériaux recyclés de **63,8%**

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER

Vous trouverez nos différentes attestations de démarche environnementale pour chaque gamme de produit :

Les caissons

https://www.vinco.com/docs/files/attestation%20environnement%20Caissons%20VINCO%20%202023.pdf

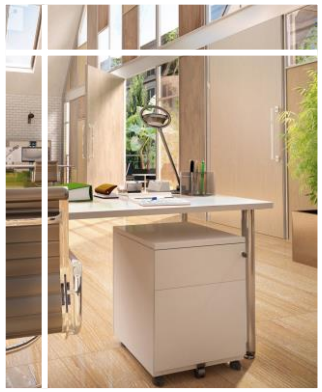

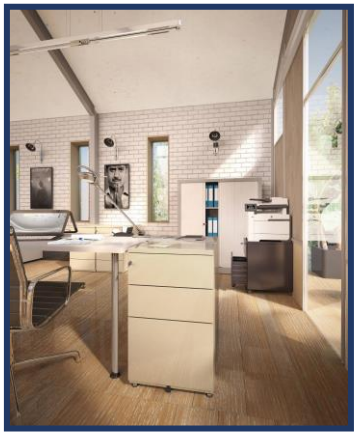

Les vestiaires

https://www.vinco.com/docs/files/attestation%20environnement%20vestiaire%202023.pdf

La politique Qualité du Groupe Pierre Henry

Le service Qualité du Groupe Pierre Henry intervient à de nombreuses étapes et a autorité sur tous les services ; quelques exemples :

- Tests mécaniques et validation des nouveaux produits avant envoi à l'organisme certificateur et mise sur le marché, laboratoire qualité d'Herqueville
- Validation des notices de montage avec le bureau d'études et les prestataires logistiques
- Contrôles quotidiens de la fabrication (ex : tests journaliers sur la bonne finition peinture)
- Garant de la stabilité des finitions dans le temps (échantillons témoins)
- Définition et veille au respect des process de fabrication et des points de contrôle dans chaque usine (ex : fiches d'instructions)
- Interface des organismes certificateurs (ex : FCBA)
- Contrôle qualité des approvisionnements avant mise en stock
- Contrôle des retours de produits pour valider leur orientation (tri par matériau, recyclage, …)
- Enquêtes de satisfactions auprès des clients
- Recensement des réclamations clients pour les traiter et mettre en place les actions correctives (réunions hebdomadaires avec la production).
- Suivi des indicateurs internes et tableaux de bord pour la direction (produits, prestataires, …)
- …

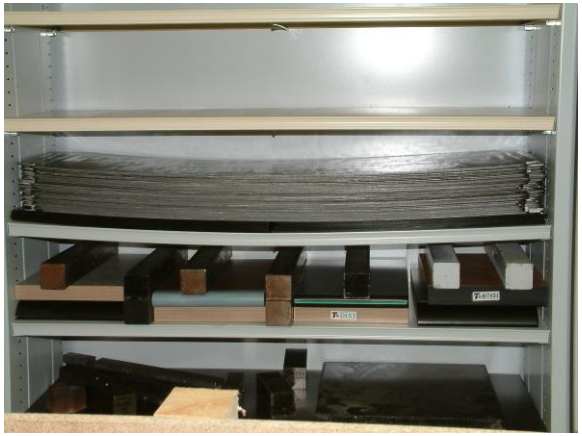

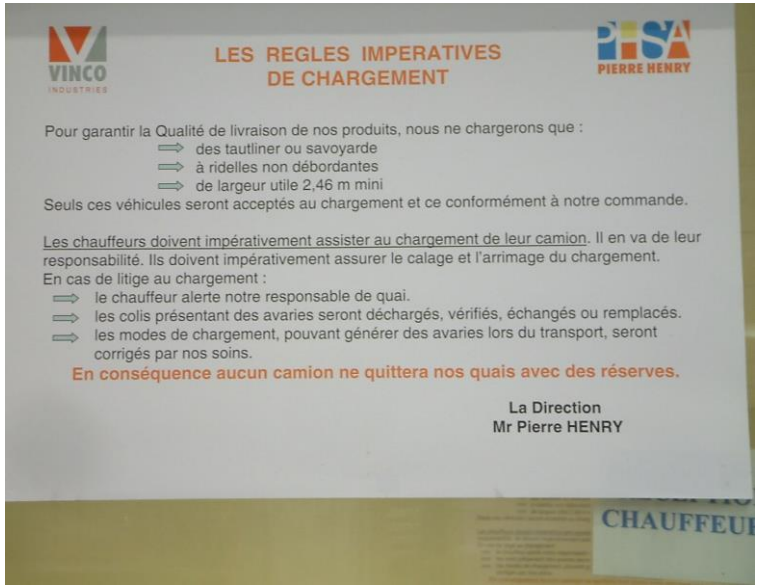

VINCO INDUSTRIES

LES REGLES IMPERATIVES DE CHARGEMENT

PIERRE HENRY

Pour garantir la Qualité de livraison de nos produits, nous ne chargerons que :
- des tautliner ou savoyarde
- à ridelles non débordantes
- de largeur utile 2,46 m mini

Seuls ces véhicules seront acceptés au chargement et ce conformément à notre commande.

Les chauffeurs doivent impérativement assister au chargement de leur camion. Il en va de leur responsabilité. Ils doivent impérativement assurer le calage et l'arrimage du chargement.
En cas de litige au chargement :
- le chauffeur alerte notre responsable de quai.
- les colis présentant des avaries seront déchargés, vérifiés, échangés ou remplacés.
- les modes de chargement, pouvant générer des avaries lors du transport, seront corrigés par nos soins.

En conséquence aucun camion ne quittera nos quais avec des réserves.

La Direction
Mr Pierre HENRY

CHAUFFEUR

GROUPE PIERRE HENRY
CLASSER, RANGER, PROTÉGER